

Année universitaire 2024-2025
TARIFS DES FORMATIONS COURTES EN LETTRES, ARTS ET CULTURE
Pour public en Formation Continue

Tarif Tiers Financier : tarif applicable dans le cas d'un financement par un organisme tiers comme le Pôle Emploi, l'employeur ou un OPCO

Tarif individuel : autofinancement par le stagiaire sans participation d'un organisme tiers

Unité de formation	Désignation	Tarif Tiers	Tarif Individuel
LESLA	Ateliers : - d'écriture de scénario - d'écriture dramatique - d'écriture poétique	1100,00 €	650,00 €
ICOM	Modules Culture : <i>tarif horaire</i> - Cultures numériques et mutations des organisations - Médiation artistique et culturelle - Processus de l'œuvre et espaces de production - Société civile et démocratie culturelle		40,00 € / heure

NB exonération : se référer à la [politique tarifaire](#) en vigueur pour le calcul de l'exonération